

Monsieur le président, le simple fait d'avoir autorisé des dépenses publiques pour un groupe politique comme ce groupe des cinq établit peut-être le bien-fondé d'une question de privilège qui pourrait inviter l'honorable ministre de l'Agriculture (M. Wise) à comparaître devant le comité permanent des privilèges et élections afin qu'il donne des précisions sur la convenance ou la légalité de telles dépenses. Mais, monsieur le président, là n'est pas la seule raison de ma question de privilège, car il peut arriver à un gouvernement peu scrupuleux comme nous en avons un présentement de soutenir des groupes à tendance politique. Plutôt, je vous référerai aux trois dernières lignes de ce communiqué qui se lisent comme il suit:

Les media peuvent se procurer une copie du rapport en s'adressant aux Services d'information Agriculture Canada, Ottawa, K1A 0C7.

Le document étant encore à la traduction, la version française sera disponible sous peu.

On a bien compris «les media peuvent se procurer cette information». Monsieur le président, on vient donc d'unir l'injure à l'insulte dans ces trois courtes lignes. Comme je le disais, un gouvernement sans scrupule peut engager des fonds publics dans des aventures à tendance politique. Il peut aussi faire preuve d'arrogance comme le présent gouvernement, mais faire fi des députés, en invitant seulement les gens des media à se procurer ce rapport qui fut préparé et rédigé par des fonctionnaires payés à même les fonds publics, démontre très clairement l'attitude arrogante de ce gouvernement.

J'ai fait part de l'injure en disant que l'on offrait seulement aux media ce rapport. Maintenant je vais faire part de l'insulte, comme je le disais tantôt. Ce fameux communiqué se termine comme suit, et je cite:

Le document étant encore à la traduction, la version française sera disponible sous peu.

J'ai remarqué dans ce rapport qu'aucun groupe de langue française n'avait été invité à présenter de mémoire. Peut-on conclure que l'on voulait ce rapport unilingue et que le nouveau ministre de l'Agriculture (M. Wise) ainsi que le ministère de l'Agriculture ne respecteraient plus la loi sur les langues officielles? Monsieur le président, depuis l'adoption de la loi sur les langues officielles reconnaissant que le français, autant que l'anglais, est l'une des langues officielles de notre pays, votre prédécesseur et vous-même avez toujours observé et su faire observer cette loi avec le plus grand respect. Je vous en félicite et c'est précisément sans cette assurance que je vous présente cette question de privilège aujourd'hui. Dans son communiqué l'honorable ministre souligne l'importance de ce rapport, il s'y réfère même comme un outil appréciable dans l'élaboration d'une loi sur les importations du bœuf.

Monsieur le président, étant donné l'importance de ce rapport comme le souligne le ministre, n'est-il pas juste d'admettre qu'il est d'égale importance pour moi dans ma langue maternelle, le français. N'est-il pas d'égale importance à toute cette population qui ne lit qu'une des langues officielles soit le français, après tout c'est avec l'argent de leurs taxes qu'on a publié ce rapport? N'est-il pas d'égale importance pour l'éleveur de bovins qui ne lit que le français? N'est-il pas d'égale importance pour le consommateur canadien qui lui aussi ne lit que le français? N'est-il pas d'égale importance pour tous les

### Privilège—M. Ethier

honorables députés de la Chambre qui, comme des millions de fiers Canadiens, ne lisent que le français?

Monsieur le président, les droits et les privilèges des députés consistent, premièrement, à être traités en égaux, et c'est là que je veux démontrer, en terminant, que l'honorable ministre de l'Agriculture (M. Wise) s'est défié de la loi sur les langues officielles et des droits et privilèges des députés en me privant de ce document dans ma langue maternelle, il m'a empêché de m'acquitter de mes responsabilités comme je m'y étais engagé envers mes électeurs, encore une fois, je le répète, en me privant de ce document dans ma langue maternelle, qui est en effet une des langues officielles dans ce pays, tandis que tous les députés, qui lisent l'autre langue officielle, pourront s'acquitter de leurs responsabilités. Est-ce là une démonstration des droits et privilèges égaux des députés dans ce nouveau gouvernement?

Selon des renseignements donnés par les fonctionnaires du ministère de l'Agriculture, ce document ne sera pas traduit en français avant cinq ou six mois. J'ai donc l'impression que mes droits et privilèges de députés égaux ont été violés par le geste posé par l'honorable ministre. Monsieur le président, à la lumière des faits que je viens de présenter, je propose, appuyé par l'honorable député d'Argenteuil (M. Gourd):

Que l'honorable ministre de l'Agriculture (M. Wise) soit incité à se présenter devant le comité permanent des privilèges et élections afin qu'il soit ordonné que ce dit rapport soit retiré et ne soit plus disponible à qui que ce soit jusqu'au moment où tous les députés pourront se le procurer dans l'une ou l'autre des deux langues officielles.

● (1520)

[Traduction]

**L'hon. John Wise (ministre de l'Agriculture):** Monsieur l'Orateur, je n'ai malheureusement pas été avisé de l'intention du député de soulever la question de privilège, mais permettez-moi de dire, qu'à mon avis, une partie de cette intervention n'est que de la pure foutaise. La dernière partie, cependant, a beaucoup de bon sens. Dans la première partie, je pense qu'il essaie de faire d'une mouche un éléphant.

Pour ce qui est de la dernière accusation, je la prends certainement très au sérieux. La semaine dernière au comité permanent j'ai donné une explication complète aux députés, et je suis prêt à comparaître de nouveau devant ce comité ou d'autres comités de la Chambre à ce propos.

Dans la première partie de son accusation, il prétend qu'il ne voudrait pas que nous consultations les représentants des éleveurs de bovins. Il est bien évident que nous voulons consulter ces éleveurs avant de présenter des mesures législatives. C'est une position que nous avons adoptée, c'est un engagement que nous avons pris et que nous avons certainement l'intention de respecter.

Pour ce qui est de la publication du rapport, j'aimerais bien préciser à la Chambre que si, dans le communiqué, on a parlé de rapport, ce n'était évidemment pas le bon mot à employer.

**Une voix:** On a parlé d'un rapport.